

Page de garde pour la fiche de données de sécurité conforme

Date d'édition: 01.12.2014 Remplace toutes les éditions précédentes

Nom commecial: MOLYKOTE DX PASTE

FDS: version/date : 1.1 / 17.03.2015

Fournisseur: Credimex AG

Untere Gründlistrasse 7

6055 Alpnach

Suisse

Tél. +41 41 666 29 49 Fax +41 41 666 29 50

Informations technique: E-Mail credimex@credimex.ch

Numéro d'Urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique Tél. 145 (24 h)

Producteur: Dow Corning Europe S.A.

rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C

B-7180 Seneffe

Belgien

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MOLYKOTE(R) DX PASTE

00000000001160303 Code du produit

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

Utilisation de la substance/du : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Dow Corning Europe S.A.

rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C

B-7180 Seneffe

Téléphone : English Tel: +49 611237507

> Deutsch Tel: +49 611237500 Français Tel: +32 64511149 Italiano Tel: +32 64511170 Español Tel: +32 64511163

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdseu@dowcorning.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350 Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158 Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique,

Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-

traîne des effets néfastes à long terme.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Dangereux pour l'environnement R50/53: Très toxique pour les organismes aqua-

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

tiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

*

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter un équipement de protection des

yeux/ du visage.

P280 Porter des gants de protection.

Intervention:

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Composés inorganiques et organiques

Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Classification	Concentration
	NoCE	(67/548/CEE)	(RÈGLEMENT	(%)
	Numéro		(CE) No	
	d'enregistre-		1272/2008)	
	ment		,	
Distillats naphténiques	64742-52-5	Xn; R65	Asp. Tox.1; H304	>= 30 - < 50
lourds (pétrole), hydro-	265-155-0			
traités				
Distillats paraffiniques	64742-65-0	Xn; R65	Asp. Tox.1; H304	>= 1 - < 10

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01.12.2014 1.1 03/17/2015 B62298-00002 Date de la première version publiée:

01.12.2014

lourds (pétrole), dépa- raffinés au solvant	265-169-7			
Amines,-N-suif- alkyltriméthylènedi-,- oléates	61791-53-5 263-186-4	C; R34 N; R50	Skin Corr.1B; H314 Aquatic Acute1; H400	>= 2,5 - < 5
Oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5 01- 2119463881-32	N; R50-R53	Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

: Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements

et chaussures contaminées.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

: Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone (CO2)

Movens d'extinction inappro-

priés

: Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

: Oxydes de carbone

Oxydes de métaux Oxydes de phosphore Oxydes d'azote (NOx) Composés de fluor

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection

spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

en matière d'équipement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

: Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer audéversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériauxet objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES

D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

: Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des

douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les re-

mettre.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01.12.2014 1.1 03/17/2015 Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Précautions pour le stockage

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à

température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent

nécessiter des précautions supplémentaires.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base	
		(Type d'exposi-			
		tion)			
Oxyde de zinc	1314-13-2	VME (fumées	3 mg/m3	CH SUVA	
		alvéolaires)			
Information sup-	National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety				
plémentaire	and Health Administration				
		VLE (fumées	3 mg/m3	CH SUVA	
		alvéolaires)			
Information sup-	National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety				
plémentaire	and Health Administration				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Oxyde de zinc : Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 83 mg/kg p.c./jour Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 5 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 83 mg/kg p.c./jour Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 2,5 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,83 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Distillats naphténiques lourds : Oral(e)

(pétrole), raffinés au solvant Valeur: 9,33 mg/kg

DOW CORNING

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Oxyde de zinc : Eau douce

Valeur: 20,6 µg/l Eau de mer Valeur: 6,1 µg/l

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 52 µg/l Sédiment d'eau douce Valeur: 117,8 mg/kg Sédiment marin Valeur: 56,5 mg/kg

Sol

Valeur: 35,6 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Lunettes de protection

Protection des mains

Matériel : Gants imperméables

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de

travail.

Protection de la peau et du

corps

: Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel d'exposition locale

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers,

bottes, etc.)

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Filtre de type : Particules combinées, ammoniac / amines et vapeur de type

organique (AK-P)

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : pâte

Couleur : blanc

Odeur : légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de con-

gélation

: Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

: Non applicable

Point d'éclair : > 200 °C

Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1,14

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Propriétés explosives

: Non explosif

Propriétés comburantes

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

: Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par inhalation

: CL50 (Rat): > 5,53 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Oxyde de zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,7 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates:

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Oxyde de zinc:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405 Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates:

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Oxyde de zinc:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405 Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles. Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

DOW CORNING

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version Date de révision: 1.1 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Oxyde de zinc:

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT) Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Oxyde de zinc:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Souris

Voie d'application: Contact avec la peau Durée d'exposition: 78 semaines Méthode: OCDE ligne directrice 451

Résultat: négatif

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Souris

Voie d'application: Contact avec la peau Durée d'exposition: 78 semaines Méthode: OCDE ligne directrice 451

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version Date de révision: 1.1 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Contact avec la peau Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Oxyde de zinc:

Effets sur la fertilité

: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Hamster

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Oxvde de zinc:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins

Toxicité à dose répétée

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Espèce: Rat

NOAEL: > 0,98 mg/l

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 28 d

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Lapin NOAEL: 1.000 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 4 w

Méthode: OCDE ligne directrice 410

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Espèce: Rat

NOAEL: > 980 mg/m3

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 4 w

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Oxyde de zinc:

Espèce: Rat NOAEL: 1,5 mg/m3

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 3 m

Méthode: OCDE ligne directrice 413

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Toxicité pour les bactéries

: NOEC : > 1,93 mg/l Durée d'exposition: 10 min

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les algues

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les bactéries

: NOEC : > 1,93 mg/l

Durée d'exposition: 10 min Méthode: DIN 38 412 Part 8

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 0,1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,001 - 0,01

mg/l

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 1.1 03/17/2015 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

tiques Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les algues : CE50 : > 0,01 - 0,1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 100

Oxyde de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 330 - 780

μg/

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,9 - 16,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

: CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 136 μg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 24 µg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les bactéries : CE50 : 5,2 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: NOEC: 199 µg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 37 µg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

: 1

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

tique)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 2 - 4 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301B

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 2 - 8 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Oxyde de zinc:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): 177

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 3077 **ADR** : UN 3077 **RID** : UN 3077 **IMDG** : UN 3077 IATA : UN 3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates, Oxyde de zinc)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates, Oxyde de zinc)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-,-oléates, Oxyde de zinc)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(N-Tallow Alkyltrimethylenediamine Oleate, Zinc oxide)

: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. IATA

(N-Tallow Alkyltrimethylenediamine Oleate, Zinc oxide)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 9 ADR : 9 RID : 9 **IMDG** : 9 IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : 111 Code de classification : M7 Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

ADR

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01.12.2014
1.1 03/17/2015 B62298-00002 Date de la première version publiée:

01.12.2014

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90
danger
Étiquettes : 9

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (E)

nels **RID**

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9 EmS Code : F-A, S-F

IATA

Instructions de conditionne : 956

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne- : 956

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version 1.1

9a

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Dangereux pour l'environ-

Quantité 1 100 t Quantité 2 200 t

nement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E1 DANGERS POUR

100 t 200 t

L'ENVIRONNEMENT

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

NZIoC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

REACH : Tous les ingrédients (pré-)enregistrés ou exemptés.

ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou

exemptés de liste d'inventaire.

IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

TSCA : Toutes les substances chimiques présentes dans ce produit

sont incluses ou exemptes des listes des substances chi-

miques de l'inventaire TSCA.

PICCS : Consultez votre représentant local de chez Dow Corning.

KECI : Un ou plusieurs composants ne sont pas listés ou exemptés.

AICS : Consultez votre représentant local de chez Dow Corning.

DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont con-

formes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des subs-

tances (DSL).

Inventaires

MOLYKOTE(R) DX PASTE

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01.12.2014 1.1 03/17/2015 Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R34 : Provoque des brûlures.

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'envi-

ronnement aquatique.

R65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas

d'ingestion.

Texte complet pour phrase H

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

graves.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

:

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration Skin Corr. : Corrosion cutanée

CH SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur movenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne

des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent

MOLYKOTE(R) DX PASTE



Version 1.1

Date de révision: 03/17/2015

Numéro de la FDS: 862298-00002

Date de dernière parution: 01.12.2014 Date de la première version publiée:

01.12.2014

employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR